AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0698
FR0013258399-FS0336-DER04

24 avril 2025

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique
(article 234-10 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

BALYO

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 15 avril 2025, complété notamment par des courriers reçus les 17 et 24 avril :

 (i) la société de droit du Delaware SVF II Strategic Investments AIV LLC[1] (251 Little Falls Drive, NewCastle Country, Delaware 19808, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 avril 2025, les seuils de 90%, 2/3, 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société BALYO et ne plus détenir aucune actions BALYO ;

 (ii) la société de droit du Delaware Silver Band 4 US Corp[1] (251 Little Falls Drive, NewCastle Country, Delaware 19808, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 avril 2025, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50%, 2/3, et 90% du capital et des droits de vote de la société BALYO et détenir 152 587 290 actions BALYO représentant autant de droits de vote, soit 91,28% du capital et des droits de vote de cette société[2] ; et

 (iii) les sociétés, Rose Corp.[3], Delaware Project 21 L.L.C.[3], SoftBank Vision Fund II-2 LP[3], SVF II Investment Holdings LLC[3], et SVF II Pacific (DE) LLC[3] ont déclaré avoir franchi indirectement en hausse, par l'intermédiaire de la société de droit du Delaware Silver Band 4 US Corp, le 15 avril 2025, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50%, 2/3, et 90% du capital et des droits de vote de la société BALYO et détenir indirectement 152 587 290 actions BALYO représentant autant de droits de vote, soit 91,28% du capital et des droits de vote de cette société[2].

[1] Société contrôlée au plus haut niveau par la société de droit japonais SoftBank Group Corp.
[2] Sur la base d'un capital composé de 167 155 320 actions représentant 167 152 620 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Sociétés contrôlées par SoftBank Group Corp et comprises dans la chaine de détention entre SoftBank Group Corp et Silver Band US Corp.

A cette occasion, la société SoftBank Group Corp n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir 152 831 707 actions BALYO représentant 152 829 007 droits de vote, soit 91,43% du capital et des droits de vote de cette société[2] selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Silver Band 4 US Corp	152 587 290	91,28	152 587 290	91,29
Autodétention[4]	61 717	0,04	61 717	0,04
M. Pascal Rialland[5]	182 700	0,11	180 000	0,11
Total SoftBank Group Corp	**152 831 707**	**91,43**	**152 829 007**	**91,43**

Ces franchissements de seuils résultent d'une réorganisation actionnariale de la société BALYO[6].

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article 223-14 III et IV, du règlement général, 11 753 581 BSA BALYO, chaque BSA donnant le droit de souscrire à une action BALYO au prix unitaire de 3,03 € et à échéance du 22 février 2026[7].

2. Par les mêmes courriers la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société Silver Band 4 US Corp., filiale indirecte de la société japonaise SoftBank Group Corp. (« SBG », et avec les entités contrôlées directement ou indirectement par SBG, le « Groupe SoftBank »), font la présente déclaration d'intention conformément aux dispositions du VII de l'article L. 233-7 du Code de commerce et de l'article 223-17 du Règlement général de l'AMF.

L'opération ayant conduit à cette déclaration de franchissement de seuil s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation au sein du groupe SoftBank entièrement financée par des fonds propres.

Il est par ailleurs affirmé que SBG agit seul et n'agit pas de concert avec un tiers.

Conformément aux intentions exprimées par SVF II Strategic Investments AIV LLC dans la note d'opération en date du 25 octobre 2024 (visa n°24-447), Silver Band 4 US Corp. n'a pas l'intention de déposer une offre publique d'achat sur les actions de Balyo dans les 12 mois suivant le règlement livraison de l'augmentation de capital, et n'a pas l'intention d'augmenter sa participation.

Silver Band 4 US Corp. soutient la stratégie de la Société et n'envisage pas de mettre en oeuvre l'une des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement de l'AMF.

A l'exception du contrat de liquidité conclu avec M. Pascal Rialland et SVF II Strategic Investments AIV LLC, Silver Band 4 US Corp. n'est partie à aucun des accords visés à l'article L. 233-9, I, 4° et 4° bis du Code de commerce.

Silver Band 4 US Corp. n'a d'ailleurs conclu aucun accord de cession temporaire portant sur les actions ou les droits de vote de la Société.

L'acquéreur n'envisage pas de modifier la composition des organes sociaux de la Société, étant précisé que SBG a déjà nommé une majorité de représentants en tant qu'administrateurs. »

3. Il est rappelé que, la réorganisation actionnariale par laquelle SVF II Strategic Investments AIV LLC transfère à Silver Band US Corp 152 587 290 actions BALYO a fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 225C0653 du 15 avril 2025.

[4] Autodétention agrégée en application des dispositions de l'article L. 233-9 I, 2° du code de commerce.
[5] Les 180 000 actions ordinaires et les 2 700 actions de préférence faisant l'objet d'un contrat de liquidité (décrit en section 1.3.4 de la note d'information de l'initiateur approuvée par l'AMF sous le numéro 23-402 en date du 19 septembre 2023) sont agrégées en application des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce.
[6] Cf. D&I 225C0653 du 15 avril 2025.
[7] Cf. D&I 223C1449 du 19 septembre 2023.